

## DECLARATION DE LA CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE SUR LA SITUATION EN REPUBLIQUE DE HAÏTI

**Nous**, Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, réunis à la quatorzième session ordinaire de notre Conférence du 31 janvier au 2 février 2010 à Addis-Abeba (Ethiopie), ,

**Profondément touchée** par la tragédie qui a frappé le peuple haïtien à la suite du séisme du 12 janvier 2010 et dont les conséquences ont été particulièrement dévastatrices;

**Considérant** les innombrables et rudes épreuves qu'a vécues le peuple de Haïti depuis de longues années;

**Préoccupée par** la gravité de la situation humanitaire prévalant actuellement dans le pays;

**Conscients** des liens profonds et séculaires qui unissent l'Afrique et Haïti et de leur héritage commun;

1. **EXPRIME** sa solidarité au Gouvernement et au peuple de Haïti et sa sympathie aux populations affectées ainsi que ses condoléances les plus attristées aux familles éplorées ;
2. **SALUE** la mémoire de Monsieur HEDI ANNABI, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies ainsi que celle de tous les représentants de la communauté internationale disparus lors de cette effroyable tragédie ;
3. **SE FELICITE** de tous les efforts engagés par la communauté internationale pour, d'une part, apporter une assistance conséquente aux victimes du séisme du 12 janvier 2010 et, d'autre part, contribuer à la reconstruction de Haïti ;
4. **EXPRIME SA GRATITUDE** aux Etats africains qui se sont joints à ces efforts en y apportant leur contribution financière et matérielle ;
5. **EXHORTE** tous les Etats membres à faire preuve de solidarité active à l'égard de Haïti et à se mobiliser en vue d'une réponse collective au défi que représente la situation à Haïti ;
6. **ENCOURAGE** les Etats membres à accorder des bourses d'études aux étudiants haïtiens affectés par cette catastrophe ;
7. **DEMANDE** au Président de la Commission de mettre en place, dans les meilleurs délais, en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), un Fonds humanitaire africain pour Haïti, auquel tous les Etats membres sont invités à contribuer;

8. **DEMANDE EGALEMENT** au Président de la Commission de prendre des mesures vigoureuses pour mobiliser des fonds auprès de toutes les couches de la société africaine ;
9. **DEMANDE EN OUTRE** aux Africains de la Diaspora de contribuer à ce Fonds;
10. **DEMANDE PAR AILLEURS** au Président de la Commission d'étudier les modalités de mise en place d'un dispositif humanitaire africain pour faire face rapidement et de manière coordonnée, harmonisée et efficace, aux situations humanitaires graves qui pourraient survenir en Afrique et dans le reste du monde;
11. **DEMANDE** à l'Union africaine d'envoyer une mission à Haïti dans les meilleurs délais afin d'exprimer au peuple haïtien la sympathie et la solidarité collectives de l'Afrique.



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Assembly Collection

---

2010

# Declaration of the Assembly of the African Union on the Situation in the Republic of Haiti

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/295>

*Downloaded from African Union Common Repository*